

COMMUNE DE BOGEVE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 3 janvier 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 janvier 2007 à 20h30 sur convocation du Maire du 28 décembre 2006.

Étaient présents : Bernard BOUVIER, Didier CHARDON, Eric BOUVIER, Alain BAUD-GRASSET, Frédéric MARECHAL, Joseph PINGET, Joseph ROCH, Philippe LELEU, Catherine PELLET-BOURGEOIS, Christian LACROIX., Joël BAUD-GRASSET, Nicole LAUPIN

Étaient excusés : Robert GAVARD, Nathalie FOREL, Hugues PLAUT.

Pour la première réunion de l'année 2007, le Conseil Municipal était réuni au restaurant « l'Alpage », à Plaines-Joux

Monsieur le Maire, a, pour cette première réunion de l'année 2007, dresser la « feuille de route » pour l'année 2007, répertorient les actions à mener. Même si tout n'est pas répertorié, ce document a l'avantage de faire une synthèse des différents dossiers à étudier en 2007.

FEUILLE DE ROUTE POUR 2007

1 – BATIMENTS COMMUNAUX - PLACE

1-1 Gîtes de La Mouille

- Avancer dans l'éventuelle vente des bâtiments
- Faire cadastrer les terrains attenants aux deux bâtiments

1-2 Salle des fêtes

- Prendre contact avec Groupama afin de faire réaliser les travaux pris en charge par l'assurance suite infiltrations d'eau
- Faire changer les serrures
- Faire édifier des étagères dans les pièces adéquates
- Faire un inventaire et un suivi sur ordinateur

1-3 Ecoles + bâtiment Mairie

- Faire réparer les visseries endommagées suite à vandalisme (voir assurance Groupama)
- Faire aménager le local « soutien scolaire » à proximité classe de Madame BEGUEX
- Faire repeindre les toilettes des écoles dans bâtiment mairie
- Le point sur l'état de la chaudière et sur les dépenses d'isolation
- Refaire les zingeries
- Acheter une armoire ignifuge

1-4 Eglise

- Début des travaux le 8 janvier 2007
- Faire vérifier l'état de la toiture
- Monter les dossiers de demandes de subventions

1-5 Garages communaux

- Appel d'offres : 1 offre : SICA
- Délibération pour choix du cabinet d'architecte « La SICA », basé à Annecy
- Informer Monsieur RISSEL, responsable des bâtiments départementaux au Conseil Général

1-6 La Coopérative

- Changer Plexi Glass panneau d'affichage

1-7 Le Guet a pan

- Vérifier travaux réalisés par les gérants du restaurant
- Pause d'une citerne à gaz
- Faire installer les portes du garage par l'entreprise Patrick CHARDON

Les Bassins + La Place

- Lumière Bassin à proximité de « Chez Joseph Pinget »
- Lumière pied du mur Place
- Lampadaire Paroi maison M. PFIFFER
- Les marches d'escalier à faire changer par la SOPREVA *
- Faire couper le marronnier pourri

1-8 Le cimetière

- Projet de columbarium
- Devis réfection allées + mur

1-9 Aménagement de l'entrée du chef-lieu

- Répondre Préfecture/dossier FISAC
 - o Coût et dimensionnement du futur chalet
 - o Coût du panneau indicateur des commerces et entreprises de la commune
- Envoyer exemplaire dossier GESTRIM
- Canche BONTEMPS
- Reprendre contact avec service voirie du CONSEIL GENERAL

1-11 Cantine scolaire

- Recommandations préconisées par les services départementaux d'hygiène

1-12 La Cure

- Faire réaliser une pré-étude par M. BAJULAZ

2 VOIRIE

2-2 Travaux à prévoir en 2007

- Chez Bovet
- Le Perret
- Les Fontaines
- Les Chaix
- La Grange aux Curés
- Drainage Route Départementale à proximité périmètre de protection des sources à « La Mouille » - Travaux à la charge du Conseil Général

2-3 Déclassement chemins ruraux

- René GOY
- Bernard BAUD-GRASSET
- Gérard GAVARD-MOLLIARD

2-4 Panneautage

- Apposer les panneaux contenant le texte de l'arrêté Municipal, aux Chaix et au chef-lieu

2-5 Limitations de vitesse

- Panneaux disposés Tremplaz, l'Etraz-Les Fontaines, La fruitière
- Réclamation barrière « Chez Nicoud », à proximité de chez M. Didier Dufour, malgré un 1^{er} avis négatif des services en charge de la voirie du Conseil Général
- Projet de ralentissement circulation « fruitière »

2-6 Panneautage des hameaux

- Projet à étudier pour 2007

2-7 Re-calibrage route de VILLARD-BOGEVE

- Dossier à suivre en partenariat avec les services du Conseil Général et la commune de Villard

2-8 Payer la quote-part pont de Dravasson à la Mairie de Viuz

2-9 Travaux berges du Foron « Au Dravasson »

- Informer les riverains
- Budgéter la part communale, après concertation avec la mairie de Viuz

3 LE P.L.U. ET DIVERS DOSSIERS D'URBANISME

3-1 Acquisitions foncières

- Acquisition terrain Mme LESPES
- Bornage parcelles des Chaix
- Reprise contact familles BEL/CHARDON/FOREL
- Reprise contact avec Christian PINGET

3-2 Terrains entrée de Bogève

- M. PFIFFER, Jo PINGET, Mme LESPES et Josette Pinget

3-3 Dossiers Urbanisme

- Projet Garoffalo « Chez Lacroix »
- Projet BETEMPS-FOREL « Plaines-Joux »
- Projet demande de C.U. Mairie de Bogève « Plaines-Joux »
- Le relais ORANGE aux Chaix

4 REGULARISATIONS FONCIERES

- 4-1 Emprise chemin des Maberges / Madame MONNET
- 4-2 Terrain proximité Pont de Foron / Indivision BOUVIER René, Emile, CHAMPAUT
- 4-3 Aire de tri sélectif / Famille Georges CHARDON
- 4-4 Faire valider juridiquement la mise à disposition du terrain par la co-propriété « LA RACHASSE »

5 ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - SPANC

- 5-1 Synthèse avec Cabinet NICOT, concernant la vérification des habitations des Mougis et du Noyer
- 5-2 Recouvrir les interventions du technicien du cabinet NICOT depuis la mise en place du SPANC
- 5-3 Apporter quelques modifications au règlement (exemple : cas Jean-Michel BAUD-LAVIGNE)
- 5-4 Organiser une réflexion sur l'assainissement individuel sur Plaines-Joux, avec les communes d'ONNION, de VILLARD et la Communauté de communes des Voirons

6 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 6-1 Auto-surveillance de la lagune
 - Bilan de l'auto surveillance par le Cabinet BIRRAUX – Tenir compte des observations de la Cellule de l'Eau
- 6-2 Epanchage des boues avec Cabinet BIRRAUX
 - Le point sur le projet d'intervention pour trier les pierres contenues dans les boues à épandre
 - Le point sur le projet d'épandage des boues sur « Les Chaix »
- 6-3 Le dégrilleur
 - Projet de construction d'un abri
- 6-3 Envoyer courrier aux personnes ayant dépassé le délai de raccordement de leur habitation au collecteur d'assainissement collectif (après vérification de la liste des personnes non raccordées), sur le secteur de la fruitière jusqu'à Contapif.
- 6-4 Envoyer aux résidents de Jouillon, raccordés en 2006, le droit de branchement.
- 6-5 Prévoir éventuellement une réunion avec les résidents de Jouillon pour faire un rappel du règlement d'assainissement collectif.
- 6-6 Reprendre contact avec le SMDEA et le Cabinet MERLIN, au sujet de la tranche 2007 de Jouillon
- 6-7 Adapter notre règlement en fonction des cas déjà rencontrés

7 ALPAGES DE PLAINES-JOUX

- 7-1 Faire signer les conventions avec les agriculteurs
- 7-2 Installer des branchements de parcs, avec demande de subventions de la S.E.A.

8 RESEAU D'EAU POTABLE

- 8-1 Rencontrer, avec M. BALFONTAINE, de la S.E.D., le Conseil Municipal de VILLARD, afin de faire le point sur l'aspect foncier du futur périmètre de protection de la source de Plaines-Joux et mettre à jour la convention entre Villard & Bogève, concernant l'utilisation de l'eau.
- 8-2 Faire le point avec le S.M.D.E.A. sur la tranche 2007 « Village de Plaines-Joux »
- 8-3 Faire augmenter la puissance EDF (prévue le 6 janvier 2007)
- 8-4 Mettre en vente la citerne d'eau potable
- 8-5 Prévoir une augmentation des tarifs 2008, pour le mois de juin 2007
- 8-6 Demander une aide dans le cadre du fonds de péréquation de T.P. du Conseil Général
- 8-7 Adapter notre règlement en fonction des cas rencontrés

9 LOISIRS – JEUNESSE - ANIMATIONS – PERSONNES AGEES

- 9-1 Réhabiliter l'espace situé derrière le tennis, afin d'en faire un espace ludique pour les jeunes et les petits (mini skate-park et jeux d'enfants)
- 9-2 Relancer l'idée de mettre en place un Conseil Municipal des jeunes
- 9-3 Prévoir pour 2007, le repas des anciens et un cadeau en fin d'année
- 9-4 Finaliser notre bulletin municipal
- 9-5 Le 3 février 2007 : Journée ou ½ journée patrimoine à BOGEVE
 - Présentation du site internet avec Christophe BOISIERRE et Vincent CHARDON
 - Exposés de M. FRUTIGER, GAVARD, FOREL, THEVENOD sur leurs connaissances du patrimoine de BOGEVE

10 ENVIRONNEMENT – ORDURES MENAGERES

- 10-1 Faire nettoyer terrains communaux à La Mouille, aux Chaix
- 10-2 Prévoir des emplacements adaptés pour les conteneurs à ordures encore entreposés dans certains hameaux.

Après cet inventaire, M. le Maire informe l'assemblée des dossiers suivant :

COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT

Comme il avait été annoncé, le 8 décembre 2007, une réunion en mairie de Bogève a regroupé le Président de la coopérative, les représentants du Conseil Municipal, Catherine PELLET-BOURGEOIS (en tant que commerçante) et les représentants des administrations concernées (D.D.A.F., F.D.C.L.)

Il a été confirmé que le statut coopératif en vigueur à ce jour, n'est plus adapté. Plusieurs scénarios sont possibles :

- 1 – Mettre en vente les biens
- 2 – Transférer les biens à la coopérative fruitière de Bogève, qui a une activité conforme à son statut coopératif agricole
- 3- Conserver le statut juridique actuel dans l'attente, suite à la Loi d'Orientation Agricole du 5 janvier 2006, de la prise en charge des dossiers de coopératives agricoles d'approvisionnement, par les instances agricoles régionales.

Concernant la première éventualité, Madame Catherine PELLET-BOURGEOIS indique :

- 1 – qu'elle ne peut pas se porter acquéreur au prix estimé par les services de la SAFER (400.000 euros) ;
- 2 – Que, si elle est juridiquement autorisée à le faire, elle se réserve la possibilité, de faire une proposition.

Les représentants de la Mairie confirment leur souhait de faire en sorte que Catherine et Robert Pellet-Bourgeois puissent continuer à exercer leur profession. Cependant, au cas où ils ne voudraient ou ne pourraient pas acheter les biens en question, la Commune fera une offre d'achat, dans le seul but de tenter de conserver une activité commerciale au cœur du chef-lieu.

M. Pierre Jorat, Président de la coopérative, a indiqué, concernant l'hypothèse 2, que la coopérative fruitière de Bogève a, lors de la dernière réunion de son Comité, accepté cette hypothèse (reprise des biens immobiliers).

M. le Maire indique qu'à ce jour, ce ne sont que des hypothèses.
De toute manière, la décision appartient aux seuls membres de la coopérative d'approvisionnement. Ce sont eux qui décideront du sort de leur coopérative.
Pour l'heure, la coopérative garde son statut actuel jusqu'à ce que la nouvelle structure régionale, en charge de ces dossiers, somme le Comité de prendre des dispositions.
La réunion du 8 décembre a eu le mérite d'écouter toutes les parties impliquées dans ce dossier.

LE CIMETIERE :

M. le Maire indique que l'entreprise en charge d'établir un devis pour la construction d'un columbarium, s'est rendue au cimetière, en présence de Maryse Chardon, afin d'étudier la faisabilité du projet. Il y a bien un espace disponible permettant la réalisation de ce projet.
L'entreprise s'est engagée à faire parvenir un devis au cours du mois de février 2007.
M. le Maire remercie Madame Chardon d'avoir bien voulu organiser cette rencontre.

RELAIS ORANGE AUX « CHAIX »:

M. le Maire fait part de l'évolution de ce dossier. En effet, la Commune avait donné son accord pour la construction d'un relais ORANGE sur la parcelle communale n° B378, aux « Chaix ».
En effet, dans un souci d'apporter une meilleure couverture sur le territoire de la commune, la société ORANGE a, dans un premier temps, installé un relais mobile à proximité du garage communal. Mais cet équipement ne donnant pas entière satisfaction, ORANGE a décidé d'édifier un relais. Une déclaration de travaux a été déposée et acceptée en Mairie. Mais des résidents du hameau de Jouillon, ayant eu connaissance de ce projet, ont fait part au Maire de leur mécontentement. M. le Maire a, en conséquence, organisé sur place une réunion avec des représentants d'ORANGE et des résidents du hameau de Jouillon, qui ont confirmé leurs interrogations. En effet, le débat a débouché sur 3 problématiques :

- 1 - Problèmes de santé provenant de l'émanation des ondes,
- 2 - Préjudice environnemental par l'implantation d'un pylône de plus de 25 mètres de hauteur, à proximité des habitations,
- 3 - Il existe déjà un pylône, abritant SFR et Bouygues, situé à quelques centaines de mètres de l'éventuel futur pylône d'Orange. Alors pourquoi ne pas utiliser ce pylône pour installer une antenne Orange ?

Face à ces interrogations, M. le Maire a pris la décision d'abandonner le projet de construction d'un nouveau relais. Il a confirmé cette décision par l'envoi d'un courrier à Orange France le 26/12/06, dans lequel il demande à Orange de bien vouloir étudier la possibilité d'utiliser le pylône en place pour installer ces équipements. Orange a confirmé l'arrêt du projet et l'étude d'un rapprochement avec SFR et Bouygues pour utiliser leur pylône.

LES VŒUX DU MAIRE :

M. le Maire rappelle que les vœux de la mairie se dérouleront le samedi 6 janvier prochain, à 18 h. Il fait état du programme mis en place, avec la collaboration de Marcel GIRARD, qui a réalisé un film composé en réalité de plusieurs extraits de films, en particulier un vieux film réalisé par Monsieur FUESS sur le câble à lait de Plaines-Joux. Au nom du Conseil Municipal, il remercie Marcel Girard pour son travail qui constitue une richesse patrimoniale pour la commune.

JOURNEE PATRIMOINE :

M. le Maire confirme l'organisation d'une journée patrimoine samedi 3 février prochain, avec Messieurs Frutiger, Forel, Thevenod, Gavard-Colenny, Boissière, en partenariat avec Vincent Chardon, passionné de photos anciennes, qui va aider le Maire à monter cette manifestation.
M. le Maire se félicite du soutien de Vincent Chardon.

La séance se termine par un repas convivial, préparé par Jacqueline BOUVIER qui vient de restaurer le bar-restaurant familial. Le Conseil Municipal souhaite pleine réussite à Jacqueline et son équipe.